

# CONTRAT DE LOCATION

## I. DÉSIGNATION DES PARTIES

Le présent contrat est conclu entre les soussignés :

### - LE BAILLEUR

SCI Red Bird Immobilier

Adresse du Bâtiment Box Facile : Rue des Ateliers, 56440 Languidic

*Siège sociale : 7 avenue Aristide Bruant, 56700 Hennebont*

*Désigné(s) ci-après « le Bailleur » ;*

### - LE LOCATAIRE

Nom : [REDACTED]

Prénom : [REDACTED]

Mail : [REDACTED]

Téléphone : [REDACTED]

Adresse postale : [REDACTED]

[REDACTED]

*Désigné(s) ci-après « le Locataire » ;*

Il a été convenu entre les parties que le **Bailleur** loue au **Locataire** le **Local** tel que décrit ci-dessous aux conditions suivantes :

## II. OBJET DU CONTRAT DE LOCATION

Les parties déclarent que la présente location n'a pas pour objet des locaux loués à usage d'habitation principale ou usage mixte professionnel et d'habitation principale.

En conséquence, elles conviennent que leurs droits et obligations respectifs seront régis par les stipulations du présent contrat et des articles 1708 et suivants du Code civil relatifs au louage de choses.

Les locaux objets du présent contrat sont loués à titre de box, espace de stockage.

### III. CHOIX DU BOX ET PRIX DE LOCATION

|                         | Superficie en m2 | Superficie en m3 | Prix     | Type Logement       | Cochez                   |
|-------------------------|------------------|------------------|----------|---------------------|--------------------------|
| ÉTAGE AVEC MONTE-CHARGE | 6,5 m2           | 16 m3            | 77,00 €  | Studio, T2          | <input type="checkbox"/> |
|                         | 7,5 m2           | 19 m3            | 87,00 €  | T2, T3, T4          | <input type="checkbox"/> |
|                         | 13 m2            | 32 m3            | 147,00 € | Maison individuelle | <input type="checkbox"/> |
|                         | 19 m2            | 48 m3            | 167,00 € | Maison individuelle | <input type="checkbox"/> |
| REZ-DE-CHAUSSÉE         | 7 m2             | 18 m3            | 87,00 €  | T2, T3, T4          | <input type="checkbox"/> |
|                         | 10 m2            | 25 m3            | 127,00 € | Maison individuelle | <input type="checkbox"/> |
|                         | 14 m2            | 35 m3            | 157,00 € | Maison individuelle | <input type="checkbox"/> |
|                         | 20 m2            | 50 m3            | 217,00 € | Maison individuelle | <input type="checkbox"/> |

Le Locataire a choisi un box de (taille du box) :  m2.

Les Parties ont convenu de fixer le loyer principal à  euros par mois. Le loyer sera réglé par prélèvement bancaire en début de chaque mois.

Le loyer ne sera pas révisé chaque année en fonction du dernier Indice du Coût de la Construction (ICC) connu à la date de signature des présentes.

### IV. DURÉE DE LA LOCATION

Le **Bailleur** loue au **Locataire** un box à partir du  /  /

Sauf dispositions contraires dans les conditions particulières, le Contrat est conclu pour une période minimale d'un mois. Le contrat sera ensuite renouvelé pour des périodes successives d'un mois, sauf dénonciation notifiée par l'une ou l'autre des parties par mail : [boxfacile56@gmail.com](mailto:boxfacile56@gmail.com) moyennant un préavis de 15 jours.

Sauf stipulation contraire dans les conditions générales de vente, la date de mise à disposition de l'espace de stockage constitue la date de prise d'effet du contrat. Une fin de contrat se fait **le 15 du mois ou en fin de mois**.

Si aucun terme n'est stipulé au contrat, ce dernier est tacitement reconduit jusqu'à dénonciation par l'une des parties.

## V. DÉPÔT DE GARANTIE

Au plus tard lors de l'entrée en jouissance des lieux, le **Locataire** remettra au **Bailleur** un chèque de [REDACTED] euros (*montant d'un mois de loyer*) au titre du dépôt de garantie destiné à couvrir les dommages et/ou dégradations du **Local**, du mobilier et objets garnissant le **Local**, causés par le **Locataire**, ainsi que les pertes de clés ou badge d'accès. Ce chèque de caution sera déposé par le locataire dans la boîte aux lettres du bâtiment ou envoyé par voie postale à l'adresse Box Facile, rue des Ateliers, 56440 Languidic.

Le dépôt de garantie **ne sera pas encaissé** et sera restitué au **Locataire** dans un délai maximum d'un mois après son départ, déduction faite le cas échéant des sommes couvrant les dommages et/ou dégradations du **Local**, du mobilier et des objets du **Local** causés par le **Locataire**, ainsi que les pertes de clés ou d'objets.

## VI. ASSURANCES

Pendant toute la durée du contrat, le **Locataire** a l'obligation de souscrire et de maintenir en vigueur auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable une police d'assurance garantissant les biens entreposés contre tous risques dont notamment les risques d'incendie, d'explosion, de vol, de dégâts des eaux, et contre les risques inhérents à l'occupation du ou des box mis à disposition.

Le **Locataire** s'engage à produire préalablement à la signature du contrat les attestations d'assurance souscrites.

Le **Bailleur** pourra proposer l'assurance d'un partenaire au CLIENT.

### Notre Partenaire :

Assureur Axa à Hennebont : Cyrille Besnard

Tél : 02.97.36.58.88

Mail : [cyrille.besnard.agt@axa.fr](mailto:cyrille.besnard.agt@axa.fr) / [agence.besnard@axa.fr](mailto:agence.besnard@axa.fr)

## VII. CLÉS ET BADGE D'ACCÈS

Le Locataire aura reçu une clé (porte box) et un badge d'accès (porte de service accès au bâtiment). La clé et le badge devront être restitués à la fin du contrat, sinon 10 euros par éléments manquants seront facturés au locataire.

## VII. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En signant ce contrat de location et en cochant la case ci-dessous je certifie avoir lu et accepté les conditions générales de vente. Elles sont gratuitement disponibles sur notre site internet <https://box-facile.fr>. Vous pouvez également les demander directement à l'adresse mail : [boxfacile56@gmail.com](mailto:boxfacile56@gmail.com).

**J'ai lu et accepté les conditions générales de vente**

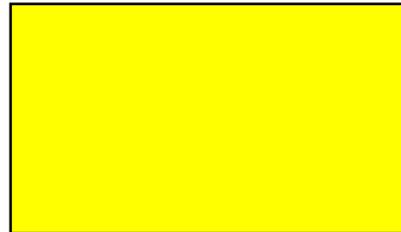
Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Le **Bailleur**



Le **Locataire**



## MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Ce document est à compléter et à renvoyer, daté et signé, accompagné d'un RIB comportant les mentions BIC – IBAN, à l'adresse suivante ou par mail avec le contrat :

**Bâtiment BOX FACILE**  
**SCI Red Bird Immobilier**  
**Rue des ateliers**  
**56 440 LANGUIDIC**

### Mandat de prélèvement SEPA :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la SCI Red Bird Immobilier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la SCI Red Bird Immobilier.. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non-autorisé.

Référence Unique Mandat (RUM) – réservé au créancier :

**Identifiant Créancier SEPA : F R 4 3 Z Z Z 8 7 8 A 3 4**

**Nom :** Red Bird Immobilier

**Adresse siège social :** 7 avenue Aristide Bruant

**Code postal :** 56 700

**Ville :** HENNEBONT

**Pays :** France

### Titulaire du compte à débiter :

Paiement : récurrent

Nom/Prénom : (\*)

Adresse complète : (\*)

Pays : (\*)

BIC (\*) :

IBAN (\*) :

**Veillez compléter tous les champs (\*) du mandat, joindre un RIB, puis adresser l'ensemble au créancier.**

Le (\*) :

À (\*) :

*Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client.  
Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.*

**Signature**